

Rencontre Automnale avec les exploitants de la commune de Villarodin Bourget Octobre 2022 :

Présents : Bruno Buisson, Didier Buisson, Pascale Buisson, Dany Buisson, Maryline Duval, Margueron Pierre, Lazier Raymond.

Excusés : Dominique Ernaga, Guy Margueron, Jacky Bellissand

Absents : Daniel Parmier, Alain Buisson, Georges Lozat, Jean Louis Bermond, Éric Buisson

Lundi 10 octobre 2022 : Absents Fanny Tamisier excusés et Jean Louis Favre jour Décalé

1. Le Groupement de la Partie avec Antoine Logé et Clément Leboucher

L'AFP remercie le groupement pour sa gestion des chiens de protections, les bergers ont pris en compte les remarques faites en mars dernier.

L'état des lieux du chalet a été fait au Barbier et les bergers remercient la commune et l'AFP pour les travaux réalisés cette année, pour 2023 il faudra revoir l'installation solaire avec un onduleur défectueux qui date de 2007 et les bergers proposent de mettre un WC sec ce qui permettra d'économiser de l'eau.

Malgré la sécheresse, et grâce à une gestion de l'eau très fine ils sont restés au Barbier avec le troupeau jusqu'à mi-août.

Concernant le chalet de l'Orgère il y a un problème avec l'arrivée d'eau (arrivée d'eau saccadée). Le groupement rappelle que ce chalet est « leur camp de base », il est utilisé cinq mois dans l'année même si la période la moins fréquentée reste quinze jours en juillet. Effectivement le groupement nous fait part de son inquiétude concernant la demande d'Alexandra Kierski pour l'été 2023 qui souhaiterait occuper le chalet communal en juillet et Aout et pouvoir transformer son lait sur place à l'Orgère, cela nécessite bien sur des travaux conséquents, la demande est formulée auprès de Bruno Buisson présent.

L'AFP rassure le groupement « il faut trouver une solution ensemble », nous sommes conscients de l'importance de ce chalet pour vous (lieu de vie, et de stockage).

Une réflexion doit être menée plus largement pour réhabiliter le chalet de l'Orgère pour les deux exploitants (le groupement de la partie et chèvrie des Arcosses) et un lieu de stockage, une pièce de transformation aux normes. Ce projet doit être réfléchi avec la commune, L'AFP et les deux exploitants concernés.

Bruno rappelle que la mairie doit finaliser des projets en cours sur 2022 et de nouveaux agents administratifs viennent d'être nommés

Le groupement sera présent jusqu'à fin octobre sous Chatalamia. L'installation du réseau d'eau réalisé l'année 2021 est opérationnelle et très positif.

Mercredi 12 octobre 2022

Présents : Dany Buisson, Bruno Buisson, Didier Buisson, Pierre Margueron, Pascale Buisson, Maryline Duval,

Excusés : Guy Margueron, Dominique Ernaga, Jacky Bellissand, Raymond Lazier

Absents : Daniel Parmier, Alain Buisson, Georges Lozat, Jean Louis Bermond, Éric Buisson

Sébastien Menjot : Alpage de la Repose.

Les parties fauchées cette année ont donné moins de foin suite à la sécheresse.

Comme convenu en 2021, des génisses ont pâturées les parties moins accessibles à la

Fauche. Très bon retour des propriétaires des chalets et de la SOGENOR qui a fait des économies de broyage. (Il était convenu de dix génisses mais M Menjot a prévenu tardivement qu'il y aurait une quinzaine de vaches) les captages d'eau potable pour les chalets sont peu protégés. Sébastien prévoit pour l'année prochaine de protéger les captages avec des piquets en acacias qui sont plus résistants) Pas de problème avec le restaurant le grizzli et bonne communication avec Agathe concernant les zones occupées par ses chevaux sur le plateau. Pour 2023 L'AFP rappelle que 20 génisses maximum pourront pâturer sur la Repose et qu'il pourra venir plutôt s'il le souhaite et « pâturer » le haut de la piste des chalets. Sébastien doit étaler la terre végétale ces jours-ci sur la Repose.

Murielle Fressard : Provarel haut (Bourget)

Pas de difficulté particulière ce printemps, Murielle ne fera pas les travaux de stationnement au bord de la départementale, trop coûteux. Avec ses 80 brebis, elle n'arrive pas à entretenir le haut de Provarel. Pas assez de bêtes, et il faut savoir que le parc de nuit (les grilles métalliques restent sur place) est en bas, donc toujours plus difficile de faire descendre les bêtes pour la nuit. Murielle possède deux jeunes chiens de protection en formation qui rejoindront le troupeau au printemps 2023. Pas d'attaque de loup cette année pour Murielle.

Jeudi 13 octobre 2022 :

Présents : : Dany Buisson, Bruno Buisson, Didier Buisson, Pascale Buisson, Maryline Duval,

Excusés : Guy Margueron, Dominique Ernaga, Jacky Bellissand, Raymond Lazier, Pierre Margueron,

Absents : Daniel Parmier, Alain Buisson, Georges Lozat, Jean Louis Bermond, Éric Buisson

Laura Bellissand zone des Gorgettes et rival-dessus

Avec ses cinq chevaux (dont deux en essais au centre équestre de saint Julien Mont Denis pour le travail pour l'automne et l'hiver) pas de problème particulier avec ses surfaces attribuées. Laura n'a pas réalisé son parc de travail au merlon cette année cela est reporté pour 2023.

Concernant le secteur de St Gobain, belles parcelles pour l'automne et bonne relation avec l'association des forts.

Noémie Charrier : Nous lui apprenons que Alexandra Kierski ne prendra pas de vaches en pensions pour l'année 2023. Mail envoyé en aout 2022 de Kierski Alexandra

Noémie est surprise et renouvelle sa demande de continuer ses recherches pour des vaches en pensions pour les zones définies. Jardelly, Pré de Four, Grand Chenal et la Combe.

Noémie possède quatre chevaux du Vercors races en voie de disparition et une mule.

2022 : Illaz- le Villeret en pâture (1ere année) Pour le Château d'eau à Amodon, beaucoup d'arbres coupés par RTE laisser sur place (Noémie doit faire le point avec Jean Louis Favre pour définir exactement ses parcelles sur Amodon) afin de faire correctement les déclarations à la PAC.

Beaucoup de travail sur le Villeret, (débroussaillage) Noémie va exploiter la partie qui n'est pas entretenue par la famille Lozat René, et nous prévoyons de lui faire son contrat cette année pour cette zone.

Vendredi 14 octobre 2022

Présents : : Dany Buisson, Bruno Buisson, Didier Buisson, Pierre Margueron, Pascale Buisson, Maryline Duval,

Excusés : : Guy Margueron, Dominique Ernaga, Jacky Bellissand, Raymond Lazier, Daniel Parmier

Absents : Alain Buisson, Georges Lozat, Jean Louis Bermond, Éric Buisson

Rencontre avec Alexandra « Ferme des Arcosses »

Point sur le premier été sur l'alpage de l'Orgère :

L'alpage à l'Orgère : Positif : beaucoup de monde surtout en Août. La vente sur place a bien fonctionné ainsi que le partenariat avec l'office du tourisme, (visite chaque semaine). Suite à un problème avec la machine à traire le troupeau est redescendu le 15 Août.

Point d'amélioration pour 2023 : pour le bungalow il faut revoir la douche, celui-ci a été déplacé cet automne (transfert compliqué pour l'AFP) pour l'hiver.

Kiosque de vente : emplacement sur le parking très bien.

Pour 2023 alexandra va revoir son parc de nuit et son parc de traite, Lieu à définir selon l'organisation des parcs.

Point négatif à améliorer pour 2023 : lieu des parcs des chèvres, Alexandra ne prendra plus de vache en 2023 sur l'Orgère et c'est les chèvres qui vont entretenir ses parcelles. Le point « noir » de cet été c'est la fabrication à Villarodin (coût et temps sur les transports), Alexandra souhaiterait installé sa salle de fabrication au chalet des Bergers. L'AFP est conscient du problème mais ne peut à ce jour répondre favorablement à la demande d'Alexandra, car l'AFP n'a pas de solutions pertinentes pour le Groupement de la Partie dès maintenant.

Concernant la vente sur Villarodin, quelques clients de la commune mais vente des produits auprès de la coopérative laitière et Intermarché, A ce jour la vente des fromages couvre les frais de fonctionnement de l'exploitation (environ 5000€ / mois). Le versement des primes doit avoir lieu fin octobre.

Point avec Agathe Bermond : L'AFP réalisera avec le concours de la commune une journée de ramassage des déchets au printemps prochains

Pas de problème particulier, Agathe a peu fauché cet été (problème d'outillage) mais a broyé les parcelles derrière les parcs, elle a quatre chevaux. L'été ses chevaux sont à la repose, en accord avec Sébastien Menjot

Point avec Nathalie Choiseau

Aujourd'hui Nathalie a un troupeau de 22 ânes et chevaux. Elle souhaite revoir la date de pâture au 15 juin concernant la convention agro environnementale sur la « Touvière, Le Creuzat, et Sous rimollard (compensations Telt). Effectivement ces dates posent problème pour le départ des bêtes pour le printemps, surtout que dès la construction du bâtiment cela sera un enjeu sensible (voir Simon Viat pour une discussion). Concernant les parcelles en terrasse, beaucoup de prunellier reprennent, resté vigilant et entretenir régulièrement. Les piquets installés à demeure sont vraiment pratiques.

Début d'année difficile, arrivée du bébé... Panne sur les broyeurs ce qui a entraîné un retard sur l'entretien des terrains de la Roche visible de la route (cette herbe haute a permis de garder la fraîcheur et donc de conserver les petits arbres à fruits).

Certaines surfaces n'ont pas été fauchées car trop sèche, la récolte de pomme de terre sera moins bonne que l'an dernier. La culture de safran sera bonne, Nathalie a installé son séchoir, atelier de couture, sa salle de transformation pour les fruits en sirop et culture en tisane dans son habitation principale.

Le Bâtiment : Nathalie a obtenu le permis de construire, la priorité sera sur le 1er bâtiment destiné à l'élevage et l'accueil en ERP, le 2ieme bâtiment sera consacré aux cultures. Les travaux débuteront au printemps 2023, à ce jour Nathalie n'a aucune subvention pour son bâtiment.

Nathalie souhaite soulever le problème de la sécheresse de cette année et des prochaines années. Son troupeau devrait augmenté pour que son entreprise soit viable, donc l'anticipation est à prévoir.

Afin de répondre aux interrogations des membres de l'AFP et faire face aux demandes des exploitants, Noémie Charrier, Alexandra Kierski, Nathalie Choiseau une réunion sera organisé le 21 novembre avec la SEA et Chambre de l'agriculture, AFP, et exploitants cités ci-dessus,

Quatre exploitants absents pour cette rencontre.

Laurent Martinez excusé a laissé un mail qui dit « remercier les membres du conseil syndical pour leur implication ».

Fanny Tamisier excusée qui remercie et s'excuse de son absence l'agnelage bas son plein.

Jean Louis Favre excusé, les zones qui lui sont attribuées sont fauchées et entretenues chaque année

Thierry Berthelot non excusé, n'a pas donné de réponses au sms envoyé deux fois ainsi qu'un mail pour confirmation.